

1923-09-08,
Beantw. 3. 10. 23.

01

Les Trois-Epis (Haut-Rhin)
8 Septembre 1923.

Monsieur et cher Confrère,

Je suis parti assez précipitamment pour me reposer ici, parce que j'avais un besoin absolu de repos. Je venais de recevoir votre lettre si aimable du 21 Juillet, et je suis honteux d'ajouter que j'ai été assez négligent pour n'y répondre pas plus tôt : je vous en fais toutes mes excuses et vous prie de vouloir bien les agréer.

Mais dès le mois d'Août j'ai écrit au Gouvernement Général de l'Algérie pour qu'on vous envoie le projet de codification du droit musulman. Dès ma rentrée à Paris, c'est à dire dans quelques jours, je rechercherai activement ce qui peut se rapporter au sujet que vous avez à coeur.

La Commission dont je suis le

Secrétaire général, consultée, a émis un avis favorable, à condition que la promulgation du code musulman soit préalablement agréée par une commission formée des plus hauts notables de la colonie.

Au fond, beaucoup de membres faisaient des réserves, et il y avait aussi en jeu, comme toujours, des questions de personnes qui obscurcissent la question.

Si vous avez, de votre côté, des documents ou des observations à présenter, je serai très heureux, au moment opportun, de les communiquer à notre Commission des Affaires étrangères à Paris, qui est présidée par le Ministre lui-même, et en fait par un Ministre plénipotentiaire délégué.

Il y a quelques années, pendant la guerre, vous avez bien voulu me donner l'autorisation de publier en français le livre contenant vos lectures d'Amérique sur l'Islam. Vous aviez obtenu pour moi l'abandon des droits de la maison ci-devant Brill, mais il n'avait pas été possible de retrouver à New-York le Comité qui avait publié le livre par l'intermédiaire de l'é-

diteur Putnam et l'affaire en était restée là. Or le hasard vient précisément de me mettre en présence de M. Gottheil, aux Trois-Epis, qui, comme vous le savez, appartient à l'Université Columbia et qui a bien voulu me donner l'autorisation demandée, car il se trouve que c'était lui le Président de ce Comité. Il ne reste plus qu'à obtenir l'autorisation de l'éditeur Putnam. Si vous voulez bien me confirmer votre autorisation, et si vous pensez que le successeur de Brill veuille bien aussi confirmer la sienne, j'écrirai à l'éditeur Putnam pour obtenir l'abandon de ses droits, ou tout au moins des conditions très-douces. Et si je réussis, je me chargerai de trouver un éditeur parisien qui fera l'édition.

Je vous serais reconnaissant si vous pouviez me donner une réponse favorable.

Troisième affaire : le Gouvernement français a confié à M. le Dr Gasser, sénateur d'Oran, et à moi, la mission de faire en Hollande des conférences sur l'Islam français: il y a déjà cinq ou six mois que M. Gasser a écrit à ce sujet à

M. Charles Benoist, notre Ministre à La Haye, et ce dernier a donné son agrément le plus entier à l'exécution de notre mission. Mais on ne peut pas parler de conférences en Hollande sur l'Islam sans vous en référer. C'est pourquoi, de la part de M. Gasser et de la mienne, je vous demanderai, si vous le voulez bien, quels sont le lieu, le public, le sujet qui conviendraient, à titre d'indication. Vous nous feriez connaître aussi si vous voudriez faire partie du bureau qui nous patronnera, ou même le présider. Enfin, nous vous serons tous les deux reconnaissants des conseils que vous voudrez bien nous donner sur l'organisation possible.

J'ai cru devoir m'adresser à vous très officieusement avant d'écrire au représentant, à La Haye, du service des Oeuvres françaises à l'étranger de notre Ministère des Affaires étrangères à Paris, parce que je puis vous considérer comme un de nos Maîtres, attendu que vous avez encouragé mes premiers travaux avec une bien grande indulgence.

Notre intention est de faire ces conférences vers la fin de l'année, mais en tous cas avant le 25 Décembre: le commencement de Décembre serait bon.

H. Dury

Klatteweg 22 Flanz

M. le Dr. Gasser, que je connais depuis 35 ans, est un homme de haute valeur pour tout ce qui concerne l'Afrique du Nord qu'il a habitée plus de 25 ans et où il a été Maire de la ville d'Oran pendant dix ans. Il représente maintenant le département d'Oran au Sénat, où il devient un des meilleurs spécialistes des questions musulmanes. Il sera heureux d'entrer en relations avec vous.

Voilà une vraie lettre d'affaires. Je m'excuse d'avoir été aussi long, mais cela était nécessaire pour être clair.

Je reste à votre entière disposition pour tout ce qui pourra vous intéresser et serai heureux de reprendre maintenant ^{pour} par Paris les échanges jadis si fructueux que nous faisons autrefois entre Alger et Leyde.

Veillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'assurance de mes sentiments dévoués et respectueux,

Et de mes compliments affectueux

Edmond Doute

(Edmond DOUTTE, secrétaire général de la Commission des affaires musulmanes au Ministère des Affaires Etrangères, Quai d'Orsay, Paris.)

1923-09-20

01

Paris, le 20 septembre 1923

Affaires étrangères.

Commission
des
Affaires ~~Musulmanes~~
~~et commerciales~~

Chef Bureau,

Le Gouvernement Général de l'Algérie m'avise qu'il vous a adressé le Projet de Code Musulman de B. Borani et les Procès-Verbaux de la Commission de Codification, à l'exception de numéros deux qui est épuisé et que nous-mêmes ici ne possédons pas !

A ma connaissance, il n'existe chez nous aucune autre étude spéciale sur ce sujet ; je n'en ai pas souvenir non plus qu'il ait paru là-dessus des articles de revue.

Toujours à votre entière disposition pour tout ce qui pourra vous être utile ici,

Votre bien dévoué,

Edmond Scuttlar

Secrétaire Général de la
Commission des Affaires Musulmanes
au Ministère des Affaires Étrangères,
Quai d'Orsay, Paris

1923-10-09

Paris, le 9 octobre 1923 ⁰¹

Affaires étrangères.

Continu'min
des
Affaires ~~politiques~~
~~internationales~~

Cher Monsieur,

Je réponds sous délai à votre lettre du 3 du courant au sujet des conférences, parce que cela me paraît urgent.

Voulez-vous donc avoir la bonté de prévenir M. Van Itallie qu'à la date indiquée, c'est-à-dire la mi-novembre nous ferons M. le Sénateur Gasser et moi, une conférence, l'un à Leyden et l'autre à Utrecht sur des questions ^{musulmanes}

Je serais enclin à traiter de la condition de la femme dans la civilisation musulmane africaine et de son rôle social possible. Si ce sujet ne paraissait pas approprié, je pourrais parler des conférences religieuses de l'Afrique du Nord ou encore de l'influence de l'Islam sur la vie

culturelle dans les pays musulmans
français, selon ~~vos~~ vos suggestions
quant à M. le Sénateur Gasser, il
pourrait, avec sa longue pratique
du gouvernement des indigènes et l'autorité
qu'il tire de sa situation, des problèmes
que soulève le contact des deux civilisa-
tions musulmane et française, en
parlant sur exposé du récit de ses
expériences personnelles. - Nous nous
mettrons au niveau de l'auditoire, tel que
vous nous l'indiquez.

Cette lettre est seulement destinée à
retenir les dates pour nous. Je vais
voir M. Gasser dans deux jours et nous
confirmerons nos ~~intention~~ ^{intention} ~~proposition~~ à
M. Van Itallie directement.

Nous nous faisons également accessible
près de votre Comité par notre Ministre
à La Haye, à qui M. le Sénateur
Gasser va écrire.

D'autre part j'ai écrit à l'éditeur
Lutnam, et j'ai vos remercia de ~~me~~ ^{me} ~~me~~
bien agréer ma demande.

Dans trois ou quatre jours, je vous
écrirai de nouveau pour répondre à
vos questions sur le projet Borand.

Veuillez croire,

je vous prie, cher Monsieur, à mon
bien entier et bien respectueux dévouement.

Edmond Dautte,
Secrétaire Général de
la Commission des Affaires
Musulmanes au Ministère
des Affaires Étrangères, Quai
d'Orsay, Paris.

1923 - 10 - 11

Paris, le 11 octobre 1923

01.

Affaires étrangères.

Commission
Direction

des
Affaires ~~politiques~~
et commerciales

Cher Monsieur,

Je vous remercie d'avoir bien
voulé me favoriser de votre recommandation
auprès du Secrétaire Général de la
Société Royale de Géographie d'Amsterdam.
Il est très intéressant pour moi de faire
une conférence à cette importante Société,
d'autant que ma mission du Gouvernement
est presque quotidienne, et, comme vous le
serez, le change nous met pour nos
rapports avec les pays neutres dans une
situation difficile.

Le jour même où je vous écris, M.^r
le G.^r Gasser est parti pour Cran, où
il va présider la session du Conseil
Général de son département, et il ne
reviendra qu'au début de novembre.
Mais il en a donné mandat de

décrit ce Code qu'après avoir pris l'avis
 d'un Collège comprenant les plus hautes
 notabilités juridiques du monde musulman
 de la Colonie. Depuis cette époque, l'affaire
 en est restée là: le Code Morand n'est
 toujours qu'un projet.

En fait, je crains qu'il sert beaucoup
 aux magistrats français de la Cour
 d'appel, pour appliquer le droit musulman,
 mais je ne saurais dire dans quelle mesure
 les cadis le consultent. Je crains qu'il
 ne soit difficile de les dérangés de leur
 jurisprudence traditionnelle.

Il eût été utile que nous eussions le
 tableau exact des modifications apportées
 par le Code Morand à la jurisprudence
 musulmane, car ce Code ne fait pas
 que codifier, il modifie. Or ce travail
 ne nous a pas été présenté.

Mais puisque ce sujet vous intéresse, je
 vais poser spécialement la question à mon
 ami le Directeur des Affaires Indigènes
 d'Algérie et je vous transmettrai sa
 réponse.

J'inclus dans cette lettre la lettre
 à M. Van Itallie que je vous serais
 très reconnaissant de vouloir bien lui

parler en son nom: c'est ainsi que je
 confirme aujourd'hui à M. Van Itallie
 le contenu de ma lettre du 1^{er} octobre
 courant et que j'accepte définitivement
 la proposition de faire des conférences à
 Utrecht et à Leyden.

La conférence d'Amsterdam est fixée au
 24 novembre: il est donc préférable,
 si cela est possible, de ne pas espacer les
 dates de plus de huit jours environ.

J'écris à M. Tuetnam en Amérique
 par ce courrier pour la traduction
 de vos Lectures.

En ce qui concerne le Code Morand, il
 a été soumis il y a plusieurs années à
 notre Commission; l'on nous demandait
 notre avis sur l'opportunité de sa
 promulgation par décret. Mais aucun
 rapport d'ensemble indiquant les orientations
 juridiques de l'œuvre ne nous fut soumis.
 Nous entendîmes seulement M. Morand, et
 une ou deux notabilités. Nous ne pûmes
 donc pas étudier l'affaire en détail et
 sous réserve ^{de notre appréciation sur le} ~~de~~ fonds même de l'ouvrage,
 nous émis officiellement l'avis que le
 Gouvernement ne devait promulguer par

64
faire parvenir, car j'en ai pas son adresse,

Votre bien respectueusement dévoué,

Ernest Doute
Secrétaire Général de
la Commission des Affaires
Musulmanes, au Ministère
des Affaires Étrangères,
Quai d'Orsay, Paris.

P.S. - Non avons ici un Congrès
international de l'Art et de la Religion
dans lequel j'espère presque vous
rencontrer. Il est présidé par Sir Fraser
et j'ai cru, à ce propos, que mon opinion
sur le Prozagisme se rapproche de plus
en plus de la vôtre! Il n'y a pas eu
jusqu'ici de communication bien importante
sur l'Islam. Je me réjouis de vous parler de
tout cela!!

S.S.

1923-03-11

01

Affaires étrangères

Paris, le 3 novembre 1923.

Continuimim

des

Affaires ~~politiques~~
et commerciales

Cher Monsieur,

Excusez-moi de répondre si tard
à votre bonne lettre du 23 octobre.

Je ne puis vous dire combien j'ai été
touché de votre offre d'hospitalité; mais
je ne puis me dispenser de vous dire ^{aussi} quel
scrupule j'ai à l'accepter, parce que je
suis soumis à un très strict régime,
régime d'chlorure ou sans sel, en sorte
que je crains d'être un hôte fort incommode.

D'autre part, je ne puis vous dire
le plaisir que j'aurais à faire votre
connaissance et à causer avec vous des
choses que vous savez si bien. Malheureusement
mon temps sera très rigoureusement
mesuré; car je suis si surmené
à Paris que je n'ai jamais une
minute à moi.

Je considère ce voyage de trois ou

quatre jours, comme une rêve repoussée
et je l'embrasse avec une joie d'écarter
en vacances.

Je n'ai maintenant, ne manquez pas, je vous
prie, de mettre aux pieds de M^{me} Louch-
Hurquoye mes plus respectueux hommages,
et croyez-moi votre bien respectueusement dévoué.
Edmond Doutte

P. S. - Je choisirai décidément comme
sujet l'influence de l'Islam sur la
vie culturelle Afrique du Nord en le mettant
sous le titre suivant : « L'Islam et nous
dans l'Afrique du Nord ». C'est le sujet que
vous m'avez ~~aussi~~ d'abord indiqué.

E. D.

Secrétaire Général de la Commission
des Affaires Musulmanes au Ministère
des Affaires Étrangères, Quai d'Orsay,
Paris.

1923-11-12

Paris, le 12 novembre 1923 01

Affaires étrangères

Continuons
des ~~syndicats~~
Affaires ~~politiques~~
~~et commerciales~~

Cher Monsieur,

Je suis vraiment confus de préoccupations que je vous donne et vous prie de m'en excuser. Mon régime n'est pas absolu : je dois seulement éviter les aliments salés, mais je supporte le pain. Tous les légumes et toutes les viandes me conviennent, je ne cache pas que j'aime les œufs, mais ils ne me sont point nécessaires. Quant au pain, je me contente d'en user beaucoup plus volontiers que mes compatriotes ne le font d'habitude.

Nous comptons partir d'ici le 21 dans la matinée; j'accompagnerai M. Gassé à Utrecht actuellement et je reviendrai à Leyde le 23. Et je dois, comme vous le savez, parler

le 24 à Amsterdam.

Je ne ferai donc qu'un très court séjour
à Leyde, car le D^r Gerner et moi,
nous sommes obligés de rentrer très rapidement,
Mais enfin j'aurai le temps de courir
et de vous dire amicalement combien nous
sommes admirateurs de vos travaux.

Veuillez, je vous prie, mettre mes hommages
aux pieds de Madame Gronck Hurgenye
et me croire votre respectueusement et
sincèrement dévoué,

Edmond Voutte

Secrétaire Général de la Commission
d'Affaires Navales au Ministère des
Affaires Étrangères, quai d'Orsay,
Paris.

1923-11-18

01

Paris, 18 novembre 1923

Affaires étrangères

Commission

des

Affaires ~~politiques~~ ~~et commerciales~~

Cher Monsieur,

Veuillez me pardonner de répondre
seulement aujourd'hui à votre obligeante
lettre du 18.

Nous partirons mercredi matin 21 du
mois courant à 8 h. 10 de Paris. Je
re vois grand plaisir à Leyde,
mais nous vous le ferons connaître à
temps soit depuis par lettre, soit
par télégramme. De toute façon, nous
avons le plaisir de vous saluer mercredi
soir car nous prendrons les voies les plus
directes.

M. Gasser a dû vous remercier de votre
bonne offre d'hospitalité. Le jeudi
j'irai entendre M. Gasser à Utrecht
et je reviendrai à Leyde le lendemain.
Le ~~vendredi~~ samedi j'irai à Amsterdam
et je pense que le dimanche nous visiterons

un peu la ville. Le lundi j'e cru
 que M. Gasser rentrerait directement, à
 moins qu'il ne rentre même la veille
 c'est-à-dire le dimanche, car il est
 très occupé au Sénat. Quant à moi,
 j'e désirerai vivement profiter de votre
 offre si libérale de revenir passer un
 jour à Leyde, mais j'e doute de
 pouvoir le faire: j'e ne serai fixée
 qu'après - demain à ce sujet.

Je vous remercie une fois de plus de
 votre courtoisie, et j'e m'excuse à
 l'avance du dérangement que j'e vous
 cause. Mais je me promets beaucoup
 d'agréments dans votre fréquentation.

Je vous prie, cher Monsieur de bien
 vouloir agréer l'assurance de mes
 sentiments respectueusement dévoués,

Edmond Fattet,

Secrétaire Général

Cornu - Off - Bureau Ministère
 d'Aff - Sup - Paris, Quai
 d'Orsay.

1923-11-30

Paris, 30 novembre 1923

01

Affaires étrangères

Direction
des
Affaires politiques
et commerciales

Mon cher Maître,

Je suis très confus de recevoir la
première lettre de vous, parce que
j'aurais voulu le premier vos exprimer
ma reconnaissance pour votre si
délicate hospitalité et vous dire le
souvenir plein d'admiration que j'emporte
de vos conversations et de votre personnalité.
Quant à Abidane Snuck, elle m'a enveloppé
de ouate pendant quatre jours et je
vous salue bien reconnaissant de lui
exprimer mes remerciements respectueux.

J'ai bien reçu les journaux que vous avez
eu la bonté de m'envoyer; la façon
amicale dont vous avez bien voulu me
présenter au public de Leyde m'a beaucoup
touché car je sais de combien d'indulgence
j'avais besoin; j'en excuse encore d'avoir

réserve à la savante maîtresse de Leyde un
 exposé si audacieux et dont les bases
 sont loin d'être ~~de~~ indiscutables. Vous-même
 m'avez appris autrefois en lettres combien
 sont transitoires les vues de l'esprit dans
 laquelle nous essayons de classer les faits
 scientifiques. Ayant vous-même manié pendant
 de longues années les Musulmans, vous
 savez la complexité de la politique musulmane
 qui ne peut pas se mettre en formule définitive.

J'espère avoir à vous écrire de nouveau
 très prochainement.

Je vous prie, mon cher Maître, de
 vouloir bien mettre mes hommages et
 l'expression de ma gratitude aux pieds de
 Madame Inoué et agréer l'assurance
 des sentiments de respect avec lesquels je suis
 votre bien dévoué,

Ernest Dauter

Secrétaire Général
 de la Commission des Affaires
 Musulmanes, au Ministère
 des Affaires Étrangères, quai
 d'Orsay, Paris.